

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 18/04/2026	
INTITULE DE L'ACTION : Distinct Era #4			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
		Materiel	498,26€
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation	228,00€		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Tapis de danse	271,84€		
Materiel multirpises	76,18€		
Materiel Lumières	59,84€		
Assurance			
Tracts, affiches	62,40€		
Photographe	200,00€		
		Aide demandée au PIC	1000,00€
Taxes (SACEM)		Artistes conférenciers, Dj	
		Frais de transports	
Divers		Boissons alimentations	
Artistes conférenciers	400,00€	Tracts	
DJ	200,00€		
Personnel bénévole		Bénévolat	
10 personnes	1440,00€	10 personnes	1440,00€
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	2938,26€		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2938,26€	TOTAL	2938,26€

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.